



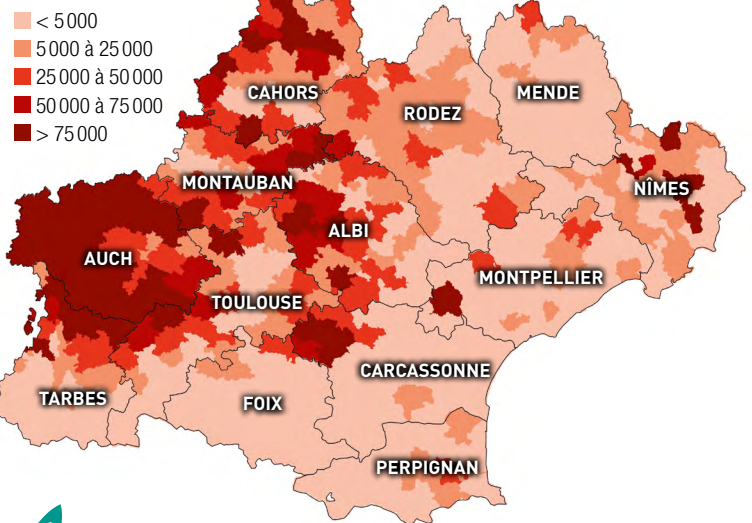
L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

L'Occitanie a produit en 2019, 3% des volailles de chair, 27% des canards gras, 22% du foie gras (canard et oie) et 4% des lapins du territoire national. La région produit 3% des œufs de consommation.

25% des exploitations spécialisées en volailles de chair se situe dans le Gers. Le reste de la production se retrouve essentiellement dans l'Aveyron, le Lot, les Hautes-Pyrénées et le Tarn. Le Gers possède en outre 41% des exploitations spécialisées en palmipèdes. Cette production se localise également dans le Lot, les Hautes-Pyrénées et l'Aveyron. La production de lapins est, quant à elle, concentrée dans le nord de la région (Aveyron et Lot), dans les Hautes-Pyrénées et l'Hérault.

Ces filières sont fortement marquées par la production sous signes de qualité. En volailles, on retrouve 6 SIQO dont un pour la production d'œufs : Volailles fermières du Gers (IGP+LR), Volailles fermière du Ségala et du Quercy (LR), Volailles fermières du Languedoc (IGP+LR), Volailles fermières du Lauragais (IGP+LR),

Effectif en volailles, palmipèdes et lapins par canton



RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS [Source : RA 2010]

LES CHIFFRES

- Effectifs présents dans les exploitations en 2019 : **1,9 million de volailles de ponte, 5,9 millions de poulets de chair, 1,3 million de volailles festives, 2,3 millions de palmipèdes et 49 000 lapines**
- 1 791 exploitations ont un atelier volailles significatif***, **1 001 un atelier palmipèdes**** et **29 exploitations sont spécialisés en lapins**
- 316 exploitations spécialisées en volailles, 176 en palmipèdes et 29 en lapins**
- 117 élevages de poulets de chair et 282 de poules pondeuses en AB ou en cours de conversion**
- 3 élevages cunicoles certifiés AB**
- 38 464 tonnes équivalent carcasse produite en volailles**
- 40 687 tonnes équivalent carcasse en palmipèdes** dont **3 687 tonnes de foie**
- 380,2 millions d'œufs produits**
- 1 719 tonnes équivalent carcasse de viande de lapin produite**
- 248 millions d'€ de valeur produite en volailles et œufs** soit **3,5% du produit brut total agricole d'Occitanie**

[Sources : RA2010/ INOSYS 2016, SAA 2019, Comptes de l'agriculture 2019, Agence Bio 2019]

Poulet ou chapon des Cévennes (IGP), Œuf Cocorette (LR+AB). Concernant les palmipèdes, 2 SIQO couvrent l'essentiel du chiffre d'affaires de la filière : Canard à foie gras du Sud-Ouest (LR+IGP) et Oie fermière Label Rouge.

L'Occitanie compte près de 400 exploitations de volailles en AB et détient 6% du cheptel bio national. Le nombre d'exploitations avicole bio a augmenté de 12% en l'espace d'un an alors que le cheptel a cru, lui, de 6%. Sans surprise et comme en conventionnel, c'est le département du Gers qui concentre la majorité de ces exploitations.

FAITS MARQUANTS 2020

La filière avicole a souffert de la crise sanitaire en particulier pour les exploitations spécialisées, les productions sous certification et SIQO. Le poulet standard s'est bien vendu. Les abattages sont globalement en baisse pour l'ensemble des filières à l'exception notable des poulets de chair.

La production de palmipède a, de son côté, été frappée par une double crise, sanitaire avec la Covid 19 et épidémique avec le retour de l'influenza aviaire. Ainsi, les différents confinements et les mesures de restrictions liées à la situation sanitaire ont fait fortement chuter la consommation de foie gras, produit festif par excellence (Pâques, Noël) et consommé en restauration hors domicile. De nouveaux foyers d'influenza aviaire ont par ailleurs été signalés en Nouvelle Aquitaine à l'automne. Occitanie a été touchée à son tour en fin d'année avec l'apparition de foyers de contamination dans le Gers, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne.

Malgré tout, le volume de canards abattus en 2020 se maintient à son niveau de 2019 mais reste toutefois bien en dessous de celui atteint en 2015 avant l'apparition des épisodes de grippe aviaire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS [Source : RA 2010 - INOSYS 2010 et 2016]

	Ayant des volailles*	Dont spécialisées	Ayant des palmipèdes**	Dont spécialisées	Ayant des lapins	Dont spécialisées
Nombre d'exploitations en 2010	2 278	316	1 601	325	86	28
Nombre d'exploitations en 2016	1 791	316	1 001	176	nc	29
Variation 2016/2010	-21,4%	0,0%	-37,5%	-45,8%	-	3,6%

*>= 200 poules pondeuses ou repro ou >= 200 volailles de chair ou >= 30 autruches ou >= 500 pigeons ou cailles ou >= 150 m² de bâtiments volailles de chair ou >= 500 volailles totales

**>= 100 oies ou canards ou présence de gavage de volailles

PLUS D'INFOS sur

ITAVI : www.itavi.asso.fr/

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AVICOLES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE (SOURCES : ITAVI, DRAAF OCCITANIE)

2019 confirme la reprise engagée en 2018, mais à un rythme moins soutenu.

Poules pondeuses : en 2019, la production française d'œufs est en hausse par rapport à 2018 et atteint 928 000 tonnes. Elle représente 14% de la production européenne, soit une augmentation de 2% par rapport à 2018.

Volailles de chair : la production française diminue légèrement (-1.7% en poids sur un an). Ce recul est à relativiser, la production 2018 ayant été particulièrement soutenue. Par ailleurs, la filière reste portée par une augmentation des poids carcasses (+6% pour les poulets en 2019 par rapport à la moyenne sur cinq ans). La stratégie de reconquête du marché intracommunautaire, demandeur en carcasses lourdes, se poursuit. Néanmoins, le déficit des échanges extérieurs se dégrade de nouveau pour le poulet à -250 milliers de tec.

Palmipèdes gras : sur 2019, l'augmentation de la production de palmipèdes gras en Occitanie s'est poursuivie, mais à un rythme plus faible qu'en 2018. L'activité ne retrouve pas les niveaux atteints avant les épisodes de grippe aviaire en 2016 et 2017. Les volumes ont été réduits suite aux mesures du plan biosécurité et la qualité est mise en avant par les éleveurs du Sud-Ouest. À l'échelle nationale, le solde commercial de foie gras enregistre une forte hausse en 2019 pour atteindre 39M€ contre 21M€ en 2018.

VOLAILLES DE CHAIR

L'échantillon CERFRANCE

- 68 exploitations spécialisées dont 53% individuelles, 22% EARL et 22% GAEC
- SAU : 70 ha dont 36 ha en SFP et 30 ha en grandes cultures
- 1,4 UTH familiale / 0,3 UTH salariée

→ Production en hausse, résultat en hausse

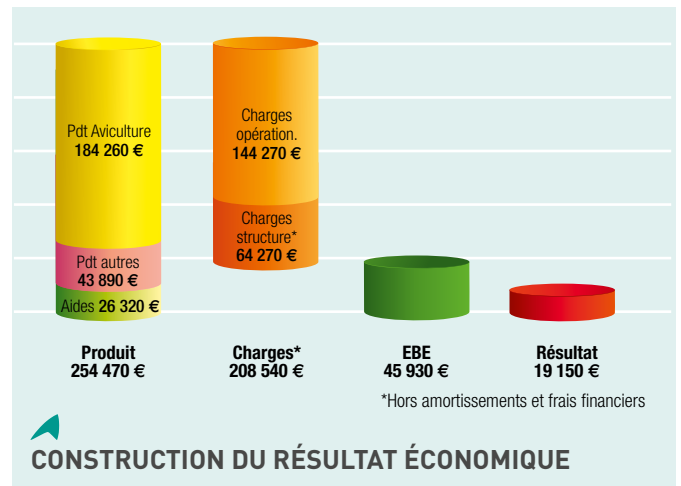
Après une année de baisse en 2018, l'EBE renoue avec la croissance et enregistre une hausse conséquente de 12%. Le produit avicole progresse passant de 175 000 € à 184 000 € en moyenne. Dans le même temps, les coûts de production augmentent, même si le carburant et les frais d'entretien baissent. Par ailleurs, la part des élevages bio représente 19% de l'échantillon. Ils réalisent 16% du produit avicole total.

→ Les annuités stagnent

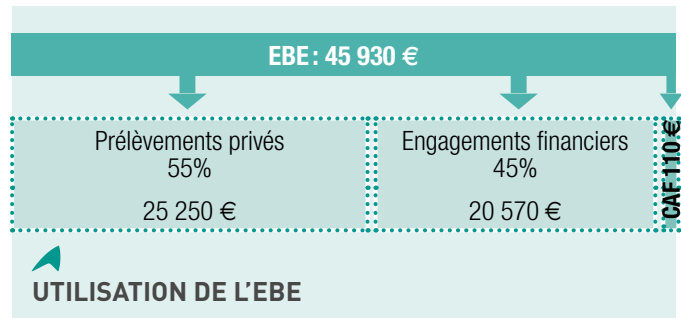
La hausse de l'EBE permet de couvrir les besoins. Les prélèvements privés sont en hausse (+6%), alors que les engagements financiers restent stables. La croissance de l'activité redonne de l'équilibre financier après les investissements de ces dernières années pour la mise aux normes des bâtiments. Néanmoins, la capacité d'autofinancement a du mal à se consolider. En 2019, les élevages n'ont pas pu dégager de CAF.

→ Une situation financière hétérogène

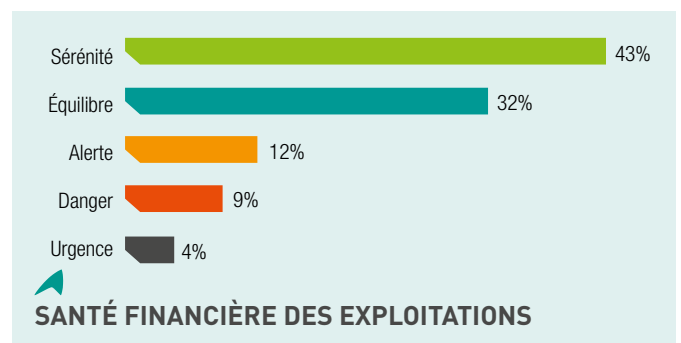
Le fonds de roulement couvre en moyenne 3,2 mois de charges. Ce ratio s'améliore légèrement par rapport à 2018. Il est inférieur à 1 mois pour 30% des exploitations en 2019 contre 40% en 2018. Cette légère amélioration se retrouve dans les indicateurs de santé financière, la part des exploitations « sereine » passant de 29% à 43%. Par ailleurs, la part des exploitations en danger ou en urgence diminue légèrement en un an. Cette situation financière difficile concerne toujours environ 13% des élevages.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PRÊTS À GAVER

L'échantillon CERFRANCE

- 57 exploitations spécialisées dont 40% EARL, 47% individuelles
- SAU : 55 ha dont 29 ha SFP, 22 ha grandes cultures
- 1,4 UTH familiale / 0,3 UTH salariée

→ L'EBE plombé par la hausse des intrants

L'EBE 2019 des exploitations est en recul de 15% passant de 57 000 € à 48 000 €. Le produit est stable : après une année 2018 sous le signe de la reprise, l'augmentation sur l'activité PAG (de 209 000 € à 213 000 €) en 2019 est amoindrie par un recul sur les autres produits. Au niveau des charges opérationnelles, l'augmentation est de 6% environ (dont aliment pour les canards + 9%). Ce coût des intrants vient pénaliser l'EBE alors que la reprise de l'activité PAG, même ralentie, s'est poursuivie.

→ Des besoins à peine couverts

Dans ce contexte, l'EBE ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins. Les annuités engagées les années précédentes dans le cadre des nouvelles mesures de biosécurité sont couvertes, au détriment des prélèvements privés qui passent de 27 000 € à 24 000 € environ. Par conséquent, les exploitations n'ont pas dégagé de capacité d'autofinancement en 2019.

→ La reprise de l'activité aide les exploitations fragiles

La situation financière des exploitations en 2019 se recentre sur les exploitations à l'équilibre (40% de l'échantillon contre 31% l'année précédente). La part des exploitations sereine est en baisse, celle des exploitations en situation d'urgence ou de danger est divisée par deux.

L'échantillon CERFRANCE

- 113 exploitations spécialisées dont 40% individuelles, 36% EARL, 13% GAEC
- SAU : 48 ha dont 27 ha SFP, 18 ha grandes cultures
- 1,5 UTH familiale / 0,9 UTH salariée

GAVAGE

→ L'activité poursuit sa reprise

L'EBE est en recul sur un an (-10%) passant de 61 000 € à 55 000 €. Pourtant la reprise d'activité s'est bel et bien poursuivie, certes à un rythme moins soutenu. En effet, le produit avicole en 2019 est en hausse (+9%). Les charges ont augmenté, principalement sous l'effet de l'augmentation des frais de main-d'œuvre (+15%). Les cotisations sociales de l'exploitant augmentent du fait des résultats au plus haut de l'année précédente. En outre, la reprise de l'activité s'est poursuivie et a engendré un recours plus important aux prestataires.

→ L'EBE couvre les besoins

Malgré son recul, l'EBE permet de couvrir des besoins également en recul. Après une année 2018 sous le signe des investissements pour la mise aux normes, l'année 2019 enregistre un recul important des nouveaux emprunts (-47%). En revanche, le revenu disponible par UTHF est en recul passant de 25 000 € à 21 000 €.

→ Situation financière : les voyants sont au vert

L'année 2019 confirme l'embellie de 2018 concernant la situation financière des exploitations. 85% des exploitations sont en situation d'équilibre ou de sérénité contre 77% l'année précédente. Par ailleurs, la part des élevages en danger ou en situation d'urgence est divisée par deux. Néanmoins, ils représentent toujours 8% des exploitations.

